

Préavis 33/2011 relatif au projet de budget communal ordinaire

MM. Rochat et Mark, vous avez mentionné de nombreux éléments que je désire cité – je m'en excuse d'ailleurs auprès du Conseil – entre autre, mon introduction. Mais cela démontre que nous pouvons être sur la même longueur d'ondes sans se concerter (dit avec humour !)

Le groupe UDC tient à saluer le travail de l'Exécutif et de son administration dans un moment de transition, puisque c'est le premier budget non seulement de ce nouvel exécutif mais également du service financier qui a un nouveau responsable à sa tête.

Pour le budget 2011, la Municipalité résumait le budget en 3 mots : optimisme, prestations et rigueur. Pour 2012, le budget est également résumé en 3 mots : pragmatique, réaliste et responsable, des signes politiques clairs et assumés.

- pragmatique entre autre car certaines charges sont partagées avec d'autres communes, apparemment certaines subventions seraient dégressives ;
- réaliste entre autre car il se situe au plus proche de la réalité et de ses besoins nécessaires et
- responsable entre autre car tous les services, sur la demande de la Municipalité, ont fait en sorte de n'inscrire que les dépenses indispensables au bon fonctionnement de la Commune.

Mais il est vrai également qu'une constante se dégage ces dernières années, le niveau d'incertitudes liées aux perspectives économiques.

En résumé et les détails seront analysés durant ce mois de novembre

- L'ensemble des subventions passe de 14,5 millions à 17,6 millions.
- Le budget d'investissement reste stable et nous restons convaincu qu'il est nécessaire d'avoir une politique d'investissement.
- Il y a une augmentation des charges de 4,4% et des recettes de 4,5% avec une marge d'auto-financement légèrement positive et de cela nous nous en réjouissons car l'année passée elle était négative.

Nous resterons toutefois très vigilant à l'augmentation du personnel, toujours d'avis que certaines ressources se cachent encore dans des services où les responsabilités versus les tâches pourraient être mieux analysées et organisées. Idem pour les aides et subventions liées à des contrats de prestations.

Le groupe UDC a pris note que la loi vaudoise sur la police coordonnée devrait permettre d'avoir des chiffres légèrement favorables l'année prochaine pour notre Commune. Nous en profitons pour réitérer notre position : nous préférons une sécurité accrue que des chiffres favorables et nous espérons qu'avec les

montants que nous versons, nous allons un jour en voir les effets positifs sur notre commune. Malheureusement, les événements de cette année indiquent plutôt une dégradation de la sécurité qu'une diminution des incivilités et de la violence, voire même des cambriolages.

En conclusion, nous nous réjouissons d'approfondir ces chiffres lors des prochaines séances de la COFIN. Nous serons effectivement attentif aux propose de M. Mark, c'est-à-dire aux dépenses, pour tenter de trouver si nous ne pouvons pas économiser ici et là.

Je vous remercie.